

## Compte-rendu n°3 du Conseil Scientifique

Réunion du CS du 29 mai 2012

Informations concernant les enseignants-chercheurs du secteur Droit-Economie-Gestion

### 1) Questions diverses présentées en début de CS par le VPCS :

Comme référents pour certaines questions liées aux RH, un état des collègues de l'Université membres de sections du CNU a été fait et ils seront des interlocuteurs privilégiés de l'Université pour les questions relatives à leur section et aux sections proches. Neuf bourses de recherche du Président seront attribuées : un certain nombre seront affectées aux Labex de l'Université de Nantes. Un état des bonnes pratiques en matière de comités de sélection va être fait : manifestation de l'endogamie dans les recrutements sera fortement déconseillée. On cherche un candidat étudiant en doctorat pour représenter les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle à l'observatoire de la vie étudiante (les étudiants intéressés peuvent nous contacter pour avoir plus de renseignements).

### 2) Bilan 2011 de la direction de la recherche et des études doctorales (DRED) :

Il y a 1100 enseignants-chercheurs et 250 personnels techniques à l'Université ainsi que 184 chercheurs et 200 personnels techniques dans les organismes associés. A l'Université, il y a 75 laboratoires, 8 écoles doctorales, 1251 doctorants et 234 thèses soutenues en 2011. Depuis l'origine, 35 start-up sont issues de l'université et ont créé à ce jour au total 470 emplois. Seulement 2 projets de recherche européens acceptés pour l'Université en 2011 et si on prend en compte les organismes associés on arrive à un total de 6, soit environ la moitié que ce que nous avons obtenu les années précédentes.

Le document papier détaillé est assez complet et très intéressant. Nous le tenons à la disposition de toutes les personnes intéressées et il est aussi consultable sous forme électronique sur l'intranet de l'Université (onglet Prodoc).

Rappel : Pour les nouveaux collègues, en 2012 comme en 2011, il est probable que l'Université consacrera ses fonds uniquement à des décharges de service et la Région a décidé de cibler ses crédits d'installation sur les professeurs arrivants. Donc, en 2012 comme en 2011, il n'y aura probablement plus de crédit d'installation pour les MCF entrants. Plus généralement, le VPCS se bat pour que les crédits recherche en 2012 soient au moins égaux à ceux de 2011.

### 3) Attribution des congés pour recherche et conversion thématique :

25 semestres sont prévus cette année, soit le même niveau que l'an passé. Un changement important à retenir du fait de l'application de la loi LRU : les semestres alloués par le CNU ne

sont plus financés par une dotation spéciale d'Etat mais ils doivent être pris dans la dotation globale de financement de l'Université. En quelque sorte, le CNU donne un indicateur susceptible d'être suivi par l'établissement. En l'espèce, il le sera. Dans la computation des semestres, cela signifie que les personnes ayant obtenu un classement d'un ou de deux semestres par le CNU en bénéficieront en priorité par rapport au classement voté par le CS.

Cette année 8 semestres sont utilisés pour accompagner la sortie de fonction du Président et de vice-présidents. Si personne ne conteste la nécessité d'un tel besoin, il n'en n'est pas de même du financement. C'est également le cas des doyens de Facultés et directeurs d'UFR quittant leurs fonctions. Pierre-Yannick LEGAL a suggéré en CPCS que ces congés pour « sortie de fonction » soient financés sur une autre ligne budgétaire, notamment sur les postes vacants et rompus de postes afin de ne pas oblitérer les chances des demandeurs qui ont besoin de ce temps destiné à la recherche. En outre, il y a mélange d'objets qui est peu défendable. Le CS vote un vœu en ce sens.

2 semestres ayant été fractionnés et déjà attribués en partie l'an dernier, il ne reste que 15 semestres disponibles. L'interclassement effectué respecte à la fois les équilibres des secteurs disciplinaires et des deux corps des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences).

Décisions :

Fabien TRIPIER (économie-LEMNA) : 2 semestres = classé 6<sup>ème</sup> sur 27

Dominique GAURIER (droit-CDMO) : 2 semestres = classé 10<sup>ème</sup> sur 27

Ceci ouvre la possibilité dans les 2 cas d'obtenir le CRCT mais finalement, on ne saura si les semestres sont réellement accordés qu'une fois que les attributions du CNU qui sont prioritaires seront connues.

#### 4) Autres décisions RH :

Professeur invité :

La demande du Professeur Jean NJOYA (Université de Yaoundé 2, invitation DCS) n'a pas été examinée en CS en raison de l'arrivée de ce dossier bien au-delà de la clôture des inscriptions. En outre, les crédits alloués aux invitations ont été consommés.

Demande d'éméritat :

Avis favorable pour le Professeur André LUCAS (Faculté de droit/IRDP) qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Demande de détachement :

La demande de la Professeure Hélène PEROZ (Faculté de droit/IRDP) rejoignant le Ministère de la Justice, en poste au TGI de Nantes, a reçu un avis favorable.

Pierre-Yannick LEGAL

François MEYSSONNIER

Elus Université 2020 au Conseil Scientifique